

Conseil scientifique du CNRS

Recommandation

Recommandation relative à l'emploi scientifique : adresse à Madame la Ministre Geneviève Fioraso

La situation de l'emploi dans les universités et organismes de recherche souffre aujourd'hui de la conjonction de quatre facteurs :

- La situation économique globale qui peut conduire à une réduction des embauches dans les entreprises, notamment pour les docteurs ;
- La diminution brutale, mais qui aurait dû être prévue, du nombre de départs à la retraite dans le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche qui va s'accroître dans les années à venir (chute d'environ 40% du nombre de postes libérés en 2014 pour ce qui concerne le CNRS et les universités) ;
- Le nombre considérable de personnels présents dans les universités et laboratoires de recherche ayant un statut précaire (plusieurs dizaines de milliers) ;
- Les difficultés budgétaires des organismes et universités liées d'une part aux baisses de la subvention d'état et à l'absence d'anticipation pour la prise en compte du « glissement vieillesse technicité » et des pensions et, d'autre part, au passage aux compétences élargies pour les universités.

Cette situation budgétaire conduit, pour le moment, le CNRS à ne pas remplacer tous les départs mais seulement les départs à la retraite. Ceci se traduit par une baisse du nombre d'emplois et une réduction forte du taux de recrutement (-25% entre 2010 et 2013). De même, la situation de l'emploi est difficile ou bloquée dans les autres organismes de recherche. Enfin, les mille postes annoncés n'enrayent pas la décroissance des emplois dans les universités qui sont dans l'incapacité de pourvoir leur plafond d'emploi, faute de moyens.

Cette situation crée les conditions d'une catastrophe annoncée et plonge dans le désarroi toute une génération de jeunes chercheurs.

Le Conseil Scientifique du CNRS qui a accueilli avec enthousiasme Madame la Ministre lors de sa prise de fonction ne peut passer sous silence la catastrophe qui se prépare en terme d'emplois, catastrophe qui aura un impact négatif durable sur la recherche, l'enseignement supérieur, la science française et par voie de conséquence l'économie française. Ni la direction du CNRS, ni le ministère ne semblent prendre la mesure de ce qui se profile.

Dans ces conditions, le Conseil Scientifique du CNRS demande, conformément au texte signé en novembre 2012 lors des Assises conjointement par la direction du CNRS et le Comité National de la Recherche Scientifique (représenté par son instance de coordination, le « C3N »), « un plan d'emploi pluriannuel pour toutes les catégories de personnel de la recherche » qui soit intégré dans une loi de programmation budgétaire.

Il demande à Monsieur le Président du CNRS de porter avec force cette adresse auprès de Madame la Ministre.

Le Conseil Scientifique du CNRS demande solennellement à Madame la Ministre de prendre en compte cette adresse pour que son nom ne reste pas associé à une génération sacrifiée.

Bruno Chaudret

Président du Conseil scientifique

Recommandation adoptée le 28 mai 2013

Recommandation votée à l'unanimité des suffrages exprimés